

« Le Vatican n'est pas un centre financier...même si... »

« *Le Vatican n'est pas un centre financier* » à proprement parler même si des transactions s'y effectuent, a estimé mardi 18 septembre l'expert suisse René Bruelhart que l'Etat pontifical a recruté pour lutter contre le blanchiment d'argent sale.

« *Le Vatican n'est pas un centre financier. Je crois nécessaire de le dire de façon claire, une fois pour toutes. Et cela même si les médias racontent l'histoire de manière différente, comme toutes les légendes qui sont vendues comme vraies* », a déclaré l'expert recruté début septembre par la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège à Radio Vatican.

« *C'est un fait que des transactions financières s'effectuent ici, même si c'est dans une atmosphère relativement claire. Et c'est aussi un fait que des structures ont été créées ces dernières années pour combattre les abus. Maintenant nous devons renforcer ces structures* », a-t-il préconisé.

René Bruelhart est un avocat suisse de 40 ans originaire de Fribourg, qui a été le directeur de la « Financial Intelligence Unit » (FIU) du Liechtenstein pendant huit ans.

Il dit avoir « *trouvé des structures, qui, dans certaines limites, fonctionnent très bien* ». Il ajoute que « *les efforts du Vatican, en particulier ces dernières deux années, ont été intenses, et les engagements assumés vastes* ».

Après le rapport de Moneyval (cf notre base « Ressources »), le groupe d'experts du Conseil de l'Europe compétent sur les questions de recyclage, qui avait salué en juillet « *un très long parcours en un laps de temps très court* » accompli par le Vatican, cet expert doit aider le plus petit Etat du monde à accroître encore sa transparence et sa fiabilité financière.

L'objectif pour le Vatican est son inscription sur la liste des Etats vertueux en matière de lutte contre le recyclage.

Le petit Etat qui compte 597 citoyens et 238 résidents non citoyens s'est engagé sous Benoît XVI dans un processus pour rendre plus transparentes ses finances, notamment de sa banque, l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), qui a été dans le passé le théâtre de très graves infiltrations criminelles.